



CONFÉDÉRATION NATIONALE DU TRAVAIL

33, rue des vignoles, 75020 Paris Mail : international@cnt-f.org

SECRETARIAT INTERNATIONAL

MAROC : LIBERTÉ ! POUR TOUS LES EMPRISONNÉS DU 1ER MAI ET TOUS LES DÉTENUS POLITIQUES

Lors du 1er Mai 2007, ont eu lieu dans diverses villes marocaines des manifestations pacifiques. Sept manifestants ont été arrêtés à Agadir et Ksar El Kébir, membres de l'Association marocaine des droits humains (AMDH), de l'Association nationale des diplômés chômeurs au Maroc (ANDCM) et de l'Union marocaine du travail (UMT). Plusieurs sit-in de solidarité ont été organisés pour protester contre ces arrestations. Celui de Béni Mellal s'est terminé par dix arrestations dont des militants de l'AMDH, de l'ANDCM, de l'UMT, d'Attac Maroc et du Forum Marocain Vérité et Justice.

De lourdes peines ont été prononcées contre ces manifestants accusés d'avoir organisé un « rassemblement non autorisé sur la voie publique » alors qu'ils n'ont fait que porter, pacifiquement, sur la place publique, leurs revendications sociales ou exprimer leur solidarité avec les manifestants arrêtés le 1er Mai.

Les organisations de défense des droits de l'homme ne s'y sont pas trompées : il s'agit bel et bien de prisonniers d'opinion, réprimés pour avoir pratiqué leur droit de manifester pacifiquement ou d'exprimer leur solidarité avec leurs camarades. Le 6 février, la Cour suprême a reconnu la vacuité des charges retenues contre sept militants arrêtés à Béni-Mellal tout en retenant l'accusation, infondée, d'« atteinte



aux valeurs sacrées » contre trois militant qui sont ainsi condamnés à un an de prison ferme.

C'est à l'appel de l'AMDH et dans son siège à Rabat, que s'est constituée l'INSAD (Instance nationale de solidarité avec les détenus du 1er Mai 2007), le 16 mai 2007 dans le but de soutenir les détenus du 1er Mai à Agadir, à Ksar El Kébir et Beni Mellal et pour revendiquer leur libération ainsi que celle de tous les détenus politiques et l'annulation des jugements prononcés contre ceux qui sont poursuivis avec sursis, accusés tous d'atteinte aux valeurs « sacré » à travers des slogans scandés lors des manifestations du 1er Mai, puis pendant le sit-in de solidarité organisé devant le tribunal de première instance à Beni Mellal le 5 juin 2007. Il s'agit de Mehdi Berbouchi et Abderrahim Karrad détenus à la prison d'Ait Melloul, Thami Khayat, Ahmed Kaatib, Youssef Regab, Mohamed Rissouni et Oussama Ben Massoud détenus à la prison de Souk

Larbaa et le détenu des 3 Rois, Mohamed Bougrine, incarcéré à la prison de Beni Mellal avec 9 de ses camarades.

Dès sa constitution, l'INSAD a lancé une campagne de solidarité nationale et internationale tout en revendiquant aussi la libération de tous les détenus politiques à travers des sit-in de

protestation, des manifestations de solidarité, des grèves de la faim, des lettres au Premier ministre, au ministre de la Justice et au Conseil consultatif des droits de l'homme (CCDH), des pétitions de soutien, des visites des détenus, etc.

La Confédération nationale du travail soutient depuis le début ce combat des syndicalistes et militants des droits humains marocains et s'associe à la déclaration de l'INSAD du 13 mars 2008 à Rabat pour :

- considérer l'État Marocain comme totalement responsable des conséquences négatives qui résultent de son refus de la revendication de libération des détenus du 1er Mai et de tous les détenus politiques au Maroc (notamment ceux suite aux événements de Boulmane Dades) ;
- obtenir la libération des détenus du 1er Mai 2007 et celle de tous les détenus politiques et faire clore définitivement le dossier de la détention politique ;
- faire du 30 avril, une journée de pro-

LA FRANCE COMPLICE DE L'ETAT MAROCAIN

testation nationale, pour célébrer l'écoulement d'une année après les arrestations du 1er Mai ;

- évoquer fortement la cause des détenus du 1er Mai 2007 pendant les défilés du 1er Mai à venir ;

- le respect de la liberté d'expression et des droits humains, notamment syndicaux.

Si il est particulièrement pertinent et important pour des syndicalistes de se mobiliser sur cette question en France c'est, au-delà de la solidarité internationale de principe, parce que l'Etat français est l'un des principaux soutiens de l'Etat marocain mais aussi l'un des principaux partenaires économiques.

Les déclarations présentes sur le site du ministère français des Affaires étrangères (diplomatie.gouv.fr) le prouvent :

« Sous l'impulsion du roi Mohammed VI, le Maroc poursuit les réformes politiques : ouverture démocratique, réforme du Code de la famille et décentralisation. En 2006, la publication du rapport de l'Instance équité et réconciliation (IER), instituée par le roi afin de faire la lumière sur les violations graves des droits de l'homme entre 1956 et 1999, saluée dans de nombreux pays

comme exemple de justice transitionnelle, a contribué à ancrer le fait démocratique dans le pays. »

« La France, avec une part de 22% des échanges extérieurs marocains, est le premier partenaire commercial du Maroc (5,6 Mds€ en 2005). La France est le premier fournisseur du Maroc (17,6% du part de marché en 2006) ainsi que son premier client, dont elle absorbe le tiers des exportations. La France détient la place de premier investisseur étranger au Maroc (les flux d'investissements directs français vers le Maroc ont atteint un milliard d'euros en 2005) et de premier créancier public du Maroc (13% du total des créances). Notre pays est aussi la première source de recettes touristiques du Maroc (1,3 million de touristes français accueillis en 2005 représentant plus d'un quart des 3,7 Mds€ de recettes générés par le secteur). »

Face à ce capitalisme néocolonial flagrant, notre place est aux côtés de nos camarades marocains, contre leur dictature larvée et son soutien indéfectible, l'Etat français.

<http://www.insad-1mai.blogspot.com>

LA CNT, C'EST QUOI ?

UN SYNDICAT ! Parce que cette forme d'organisation - telle qu'elle a été définie par ses fondateurs et qui reste plus que jamais d'actualité - englobe à la fois le champ économique, politique, social et culturel. Parce qu'elle a écrit les plus belles pages de l'histoire du mouvement ouvrier. Parce qu'elle est directement issue du peuple et qu'elle représente au plus près ses intérêts. Parce qu'elle remet en cause le rôle dirigeant des partis au sein du mouvement social. Parce qu'elle offre une structure solide sur laquelle s'appuyer pour lutter au quotidien et tenter, demain, de réorganiser la société.

DE COMBAT ! Parce que la plupart des syndicats sont actuellement englués dans la collaboration avec les classes dirigeantes. Parce que l'Etat et le patronat ne se laissent pas convaincre par de belles paroles. Parce que les intérêts des travailleurs s'opposent radicalement aux intérêts du capitalisme. Parce que seule la lutte est payante (grèves, occupations, manifestations, boycott...). Parce que les grandes avancées sociales n'ont été arrachées que dans l'action et la mobilisation

AUTOGESTIONNAIRE ! Parce que les permanents syndicaux, dans leur ensemble, génèrent (inconsciemment ou non) la passivité et la bureaucratie au sein de leurs organisations. Parce que les décisions doivent être prises à la base par les syndiqués eux-mêmes. Parce que nos délégués sont élus sur des mandats précis et qu'ils sont révocables à tout moment par l'assemblée générale du syndicat. Parce que nous sommes soucieux de l'autonomie des syndicats locaux et respectueux du fédéralisme. Parce que nous préconisons l'auto organisation des luttes (comités de grève, coordinations...).

ET SOLIDAIRE ! Parce que les hiérarchies de salaires et de fonctions ainsi que les différences de statuts, renforcent les divisions et l'égoïsme au sein de la population, et s'opposent à la construction d'une société égalitaire et autogérée... Parce que seules la réflexion et l'action interprofessionnelles ou inter catégorielles permettent d'éviter le corporatisme... Parce que les luttes des femmes, des chômeurs, des précaires, des mal logés, des sans-papiers, des lycéens et des étudiants sont aussi les nôtres. Parce que les peuples du monde entier sont tous victimes des mêmes maux.

ABONNEZ-VOUS AU COMBAT SYNDICALISTE

MENSUEL DES SYNDICATS CNT

Merci de remplir ce formulaire pour recevoir le Combat Syndicaliste gratuitement pendant trois mois.

Nom : Prénom :

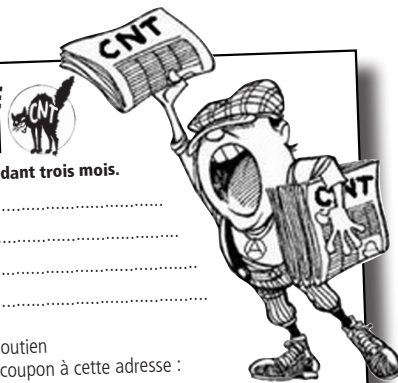
Adresse : Code Postal :

Ville : Pays : Profession :

Mail : Autres :

Abonnement d'un an (11 numéros) => 22 euros (standard) => 30 euros en soutien
=> 42 euros (2 ans) => voire plus en soutien... Pour vous abonner, merci d'envoyer le coupon à cette adresse :

Le Combat syndicaliste c/o CNT 31 - 18, avenue de la Gloire - 31500 Toulouse



AFRIQUE SANS CHAINES

LETTRE BIMESTRIELLE D'INFO DU GROUPE CNT-AFRIQUE